

SUD

Solidaires, unitaires, démocratiques

Renault Guyancourt-Aubevoye

3 bis rue La Grande Nour

78125 Orcemont

Tél 06 08 24 23 15 (Guyancourt)

Tél 06 82 45 48 18 (Aubevoye)

le 28 mars 2000 numéro 14

Tribunal d'Instance
de Versailles

Jugement du 28 mars 2000

Le syndicat S.U.D. Renault
Guyancourt-Aubevoye
est représentatif dans l'établissement
Technocentre Renault Guyancourt-Aubevoye

Nota: nous diffuserons le texte du jugement dès que nous l'aurons en notre possession.



LETTRE SUR LES AVEUGLES A L'USAGE DE CEUX QUI VOIENT.

DIDEROT
1749

"Il n'y a pas plus aveugle que ceux qui ne veulent pas voir".

Ainsi au TCR ce n'est pas ce qui manque.

Que la direction continue à nous ignorer, après nous avoir sanctionné, est dans le style des relations sociales qu'elle entretient avec les organisations syndicales reconnues et à fortiori pour celles qu'elle ne reconnaît pas, elle continue de choisir ses interlocuteurs (nous l'avons constaté lors de la visite de Mr De Virville), mais que les organisations syndicales pratiquent la même cécité cela est un peu fort.

En effet même si la création d'un

nouveau syndicat sur l'établissement leur pose problème, il faudrait qu'elles se mettent dans la tête qu'il y a une nouvelle donne sur le TCR.

Une nouvelle force est née.

Il est anormal, qu'après 3 mois d'existence, (à croire que cela brûle où fait mal) tout le monde ignore le sigle SUD.

Pas une fois nous sommes nommés, ou alors sous des termes «des ex délégués CFDT» voire «des salariés sanctionnés» comme on a pu le lire dans certains tracts ou encore sous l'image d'une boussole.

Il est anormal que sur l'affaire des

fichiers, nous n'ayons pas été conviés à l'intersyndicale. Pour une affaire aussi grave on aurait pu croire que certains seraient passés par dessus leurs scrupules.

Tout cela est un peu mesquin mais ne changera rien. Ce n'est pas en fermant les yeux que cela cachera l'existence et l'activité du syndicat SUD.

Très implanté à Aubevoye, un peu moins sur Guyancourt, mais pas moins que certains, plus rien ne pourra se faire sans le point de vue de notre syndicat. Que se soit la direction ou les autres syndicats il faudra tenir compte de SUD.

Hé messieurs les aveugles, ouvrez les yeux nous sommes là.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL DU 24/03/2000

Question relative aux calculs de la csg et de la crds.

Indemnités journalières pour arrêts maladie, maternité ou accident du travail. La direction continue de prétendre que la décision de justice ne concerne pas Renault.

Cette décision de justice précise bien qu'en aucun cas, les salariés ne doivent « perdre de l'argent » et nous vous demandons de vérifier vos feuilles de paye. En cas où nous serions obligé d'aller en prud'hommes les dossiers doivent bien montrer le manque à gagner (différence avec un mois sans arrêt maladie équivalent en nombre de jours travaillés).

Question relative aux remboursement de frais en cas de déplacement.

Les titres de mission s'appelleront bientôt « ordres de mission ».

Outre ce changement de nom, il semblerait que les conditions de déplacement des salariés se dégradent encore.

Nous jugeons anormal aujourd'hui, qu'une avance de 500FF soit jugée insuffisante et qu'un remboursement de 150FF le soit aussi.

Les salariés n'ont pas à avancer leurs frais professionnels. Nous appelons à exiger des avances pour frais de déplacement ou boycotter ces déplacements.

Il faut à nouveau noter que la plaquette déplacement est toujours à l'imprimerie, et cela depuis plusieurs mois.

Congés de la fin 1999.

Les récupérations des samedis 24 et 31 décembre 99 ne sont toujours pas rendues dans les comptes congés. Il semble plus facile de les retirer que de les remettre dans le système SIGP.

Nota: il a été précisé qu'un samedi était égal à un jour dans la comptabilité. A surveiller.

Compte épargne formation.

La direction a confirmé que le reliquat 99 du CEF était porté sur les feuilles de paye.

Pour les personnes de plus de 51 ans ou 55 pour les cadres, il y a possibilité de transformer ces heures de formations 99, en congés individuels et cela jusqu'au 30 avril 2000. Les bordereaux devraient arriver dans les secrétariats ou sur le web dans les prochains jours.

Initiative et créativité.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire en cliquant sur « Accord » dans le « web Technaube » « nouveautés » ce sont tous les syndicats sauf SUD et la CGT qui l'ont signé.

Aux 4600 non suggesteurs 1999 de juger.

Les cheminots sanctionnent les 35 heures

Les résultats des élections du comité d'entreprise qui se sont déroulées à la SNCF le 23 mars apportent 2 réflexions importantes :

1/ Les deux syndicats qui avaient signés l'accord sur les 35 heures sont en fort recul.

■ - 6,7% pour la CGT avec 39,11%.

■ - 1,13% pour la CFDT avec 18,47%.

2/ une forte progression de SUD + 4,06% qui devient avec 12,73% la troisième force syndicale à la SNCF.

SUD-Rail devient la deuxième organisation sur la région parisienne et dans six régions de province.

Du 16 mars au 2 Avril 2000 (ce n'est pas trop tard)

Théâtre De L'Épée de Bois (Cartoucherie).

Château de Vincennes tél 01 48 08 39 74

Compagnie JOLIE MÔME

BARRICADE d'après Adamov

1871 le peuple de Paris prend le pouvoir et proclame la Commune de Paris:

Alex, que reste-t-il de notre histoire

Que reste-t-il de cette première révolution ouvrière ?

Le souvenir des 40000 morts et 30000 déportés ?

L'émancipation des femmes ?

La démocratie authentique ?

L'autogestion ?

Le rejet des exclusions et des inégalités ?

La participation des masses au pouvoir ?

L'envie de tout recommencer ?

Peut être

Un peu

Trop peu

Très peu

Si peu

Pas du tout

A la Folie !!!

